

asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be





Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2017	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2017	
Composition du Bureau au 31 décembre 2017	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2017	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p12
02.3. Les séjours en Belgique	.p16
02.4. Les séjours à l'étranger	.p19
03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p21
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p22
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p23
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p28
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p30
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p32
09. Fêtes du Solstice	.p34
10. Fête de la Jeunesse	.p35



La dynamique qu'incarne Jeunesse à Bruxelles dans le paysage de l'animation à Bruxelles s'est confirmée en 2017.

Ainsi, pour la 5ème année consécutive, le nombre d'enfants inscrits en plaines de vacances a évolué à la hausse : + 3.737 présences comptabilisées au printemps et en été, soit une augmentation de 11,65 % par rapport à 2016. A cette demande toujours croissante, vient s'ajouter une volonté de diversification des activités et des partenariats mis en place et ce, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Si les chiffres relatifs aux stages ont vu une diminution non significative, soulignons que le nombre d'enfants accueillis en séjour à Combreuil est également en augmentation et que le séjour au ski suscite toujours autant d'engouement ; raison pour laquelle le nombre de places a été revu à la hausse.

Le Centre Elisabeth Carter n'est pas en reste puisque, outre les formations destinées aux animateurs (31 stagiaires par session depuis octobre 2009) et aux coordinateurs (8 stagiaires par session depuis 2016), le nombre de formations continues est passé de 3 à 6 et dès lors le nombre de participants de 87 à 135 personnes. Relevons également la réalisation de 3 courtes capsules vidéos destinées à la formation « express » du personnel d'entretien engagé dans les activités de vacances ou dans les écoles.

Du côté de la cellule « Accueil Temps Libre », des matinées de rencontres avec le personnel accueillant ont été mises en place en 2017 : 11 matinées à destination des auxiliaires d'éducation et une matinée destinée à l'ensemble des acteurs de l'accueil situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Relayons également les synergies entre la cellule « Accueil Temps Libre » et le Département de l'Instruction Publique d'une part, le Centre Elisabeth Carter d'autre part avec la mise en place d'appels à projets et de formations.

En 2017, la cellule « Cohésion sociale/Fipi » s'est vue chargée de l'organisation d'une action transversale destinée aux publics fréquentant les associations du contrat communal de cohésion sociale. Le conte musical « Les guerriers de l'Arc-en-ciel » a ainsi été présenté à quelques 250 participants.

Enfin, Jeunesse à Bruxelles asbl a continué de soutenir le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles ; notamment en gérant le volet administratif et financier du championnat de mini-foot du Centre Pôle Nord, des subsides liés aux résidences et expositions d'artistes de la Maac ou encore, en coordonnant l'organisation de la Fête de la jeunesse.

Ces douze derniers mois ont été dans la lignée des années précédentes : riches, intenses et prometteurs. Gageons que nous sommes sur le bon chemin pour faire face aux défis de 2018.

F. Hariche.

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 07 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités de vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2017

Faten ALAMAT, David ALPEN, Nordinne AMRANI, Amal BENGHALLAM, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2017

Faten ALAMAT, David ALPEN, Nordinne AMRANI, Amal BENGHALLAM, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du bureau au 31 décembre 2017

<i>Faouzia HARICHE :</i>	Présidente
<i>Faten ALAMAT :</i>	Administratrice déléguée
<i>Philippe DE BOCK :</i>	Trésorier
<i>Anne VANDENBULCKE :</i>	Secrétaire
<i>Frédéric WAUCQUEZ</i>	
<i>Bertin MAMPAKA</i>	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2017

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Jusy-Rita CASERTA, Coordinatrice

Laetitia ROUFFART, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Rémy HENRARD, Coordinateur des stages de vacances

Marik LAHON, Coordinateur des séjours de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. LES ACTIVITÉS DE vacances

Depuis plus de 30 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	10	5.268	527
Été	8	38	27.007	711
Hiver	6	8	3.525	441
TOTAL	20	56	35.800	639

Nombre de présences par rapport à 2016 (en sachant qu'il y a eu un jour ouvrable de plus en 2017)

Période	2016	2017	Différence	Augmentation
Printemps	4.865	5.268	+ 403	+ 8.3 %
Été	23.451	27.007	+ 3556	+ 15.2 %
Hiver	3.747	3.525	- 222	- 5.9 %
TOTAL	32.063	35.800	+ 3737	+ 11,65 %

Au regard de ces chiffres, la tendance à l'augmentation du nombre de présences dans les plaines de vacances se confirme pour l'année 2017.

Au total, nous comptons davantage de présences en 2017 que l'année précédente ainsi qu'une moyenne de présences journalières en croissance (562 en 2015, 583 en 2016 et 639 en 2017).

La plus forte progression s'observe pendant l'été où la moyenne de présences journalière s'est élevée à 711 (634 en 2016).



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- Au printemps 2017, la thématique « Les petits explorateurs » a permis aux enfants d'explorer le musée olympique du Sportimonium à Hofstade, de découvrir le monde du jeu de société avec l'asbl Baobab, d'apprendre la circo-motricité avec des artistes circassiens et de participer à bien d'autres activités préparées par les équipes d'animateurs.

- En été 2017, nous avons choisi de proposer une thématique différente par mois pour permettre une plus grande diversité dans les activités, contrairement à l'été 2016 où nous avions un thème pour les 37 jours de plaine :

Juillet : « Le livre de la jungle » a permis aux enfants de s'envoler vers l'Inde et sa jungle luxuriante. Ils sont partis sur la piste de Mowgli, Baloo et Bagheera pour vivre de folles aventures ;

Août : « En plaine forme !! » Les enfants ont profité de ce dernier mois de vacances pour faire le plein d'énergie ! Ils ont pu mettre en pratique l'adage « un corps sain dans un esprit sain ».

En plus des activités sportives, culinaires, artistiques, mises en place par les animateurs s'ajoutent les nombreuses excursions organisées par le Secrétariat des Activités de vacances à travers tout le pays, telles que : la découverte du parc provincial du Bois des Rêves, la visite du nouveau musée du Manneken-Pis, la réalisation d'expériences scientifiques avec notre partenaire Cap Sciences asbl et bien d'autres.

- En hiver 2017, avec le thème « Nos amis les monstres », les enfants ont appris que les monstres les plus effrayants peuvent être les plus attachants et que les apparences sont souvent trompeuses. Ils ont fait rire leurs copains, gesticulé dans tous les sens et profité des bons moments passés ensemble afin de démarrer une nouvelle année sous le signe de la loufoquerie et de l'extravagance !

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/semaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : Ferme du Parc Maximilien, Domaine provincial du Bois des Rêves, visite de l'asbl du « Petit Train A Vapeur » au parc de Forest...

Les excursions sont également choisies pour permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes. Diverses excursions sont généralement proposées aux enfants, dans l'optique de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : de nombreux spectacles culturels au centre Pôle Nord, visite des musées de la Ville de Bruxelles (musée du Roi, musée du Manneken-Pis), ainsi que de la Fonderie, visite de l'exposition « Poison » à l'Institut royal des Sciences Naturelles, ... Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.

Divers ateliers ont également été organisés au sein des plaines grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs : ateliers scientifiques avec Cap Sciences, ateliers musicaux, yoga, lecture de contes, sensibilisation au code de la route avec Police Prévention ainsi que des ateliers autour du Kapla.



Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateurs de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants pour une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.

b. Le public

Printemps 2017

Sur les 785 enfants qui ont fréquenté les plaines (758 en 2016) :

- 48 % des enfants ont moins de 6 ans (51 % en 2016)
- 62 enfants ont bénéficié du tarif social (68 en 2016)
- 77 % étaient domiciliés sur le territoire communal (78 % en 2016)

Été 2017

Sur les 1767 enfants qui ont fréquenté les plaines (1534 en 2016) :

- 47 % des enfants ont moins de 6 ans (50 % en 2016)
- 140 enfants ont bénéficié du tarif social (145 en 2016)
- 75 % étaient domiciliés sur le territoire communal (78 % en 2016)

Hiver 2017

Sur les 641 enfants qui ont fréquenté les plaines (682 en 2016) :

- 46 % des enfants ont moins de 6 ans (49 % en 2016)
- 47 enfants ont bénéficié du tarif social (70 en 2016)
- 79 % étaient domiciliés sur le territoire communal (81 % en 2016)

c. L'encadrement

Un total de 489 personnes (468 personnes pour 635 contrats en 2016) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2017 ; à savoir :

- 109 personnes au printemps (112 personnes au printemps 2016) ;
- 281 personnes (418 contrats) en été (424 contrats pour 263 personnes en été 2016) ;
- 99 personnes en hiver (93 personnes en hiver 2016).

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, les responsables de centre ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs.



La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

Le projet « Coaching dans les plaines » a été reconduit pour l'été 2017. Deux coachs ont été engagés afin de renforcer l'encadrement pédagogique des animateurs. L'objectif prioritaire du projet consistait à fournir un soutien aux moniteurs quant aux aspects pédagogiques et organisationnels des activités mises en place. Concrètement, après une phase d'observation, les coachs ont été amenés à conseiller les moniteurs sur la préparation et la mise en œuvre de leurs activités, les attitudes attendues, à répondre à leurs questions ou encore suggérer des améliorations/rectifications.

d. Système de réservations par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateurs et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateurs et les enfants.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable de l'accueil le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).



Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restés identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
- **OU** fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
- **OU** avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	15€	20€	25€
Tarif préférentiel	12€	16€	20€
Tarif social	7,5€	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons



02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution nombre participants (% 2016)	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	165/176	-3.5 %	94 %
Printemps	9/9	175/184	+3 %	95 %
Eté	35/36	582/700	-7.8 %	83 %
Automne	9/9	147/176	-2 %	84 %
TOTAL	62/63	1069/1236	-1 %	86 %

En 2017, 62 stages ont été organisés pendant 7 semaines de vacances : une semaine au carnaval (9 stages), une au printemps (9 stages), quatre semaines en été (4 x 9 stages dont un stage annulé) ainsi qu'une semaine en automne (9 stages). En moyenne, la capacité d'accueil par semaine a été de 177 places, et le nombre moyen d'enfants par semaine de stage a été de 153. Nous avons donc un taux moyen d'occupation de 86%.

En comparaison à 2016, nous remarquons une diminution de la fréquentation des stages et plus particulièrement pour les périodes du Carnaval et de l'Eté.

En ce qui concerne la baisse de fréquentation pour la période d'été, il est important de signaler qu'un stage a dû être annulé (nombre d'inscrits non-atteint) et que le taux d'occupation de la troisième semaine de stage d'été (14/08/2017-18/08/2017) a été particulièrement bas (62%). Plusieurs facteurs peuvent être avancés : demande pour un stage de vacances moins forte lorsqu'une semaine de stage compte un jour férié, période généralement « creuse » de l'été.

a. Activités

La programmation des stages a été enrichie, cette année encore, par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif bruxellois. Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » est toujours bien en place pour toutes les périodes de vacances. Par ce biais, les enfants ont l'occasion de s'essayer à des activités musicales et sont plongés dans un univers sonore tout au long du stage. Le partenariat avec l'asbl « Espace Magh » a également été maintenu lors des stages « Marionnettes géantes » et « Le véritable sens de la danse », au cours desquels les enfants ont pu s'initier au théâtre d'ombres et de marionnettes ou à la danse et la conscience du corps.

Durant l'été 2017, deux stages ont à nouveau été organisés au sein du musée BELvue. Le stage « Belgo-reporters » a permis aux enfants de découvrir l'histoire de la Belgique et de se l'approprier en créant des reportages sur son passé. Le stage « Made in Belgium » proposait aux enfants la découverte de monuments importants du patrimoine belge. Nous avons également organisé un stage intitulé « Chimères souterraines » au sein du « Palais du Coudenberg ». Les enfants inscrits à ce stage ont pu découvrir différentes légendes et histoires associées à cet ancien Palais.

D'autres partenariats ont également été mis en place en 2017. Dans le cadre d'un partenariat avec le centre informatique « Brusurf », les enfants ont pu découvrir et comprendre les principes de base de la photographie. Nous avons également organisé un stage en partenariat avec l'asbl « Trang si Dao » ce qui a permis aux enfants de



découvrir cet art martial traditionnel vietnamien.

En 2017 encore, de nombreuses excursions et activités culturelles ont été organisées pour permettre aux jeunes bruxellois de découvrir de nouvelles disciplines ou d'explorer des régions qui leur sont parfois inconnues.

Expositions : Exposition « Egypte », Musée du Cinquantenaire ; Exposition Experience Brussels.

Musées : Musée du Masque ; Musée des instruments de musique ; Centre Belge de la Bande Dessinée ; Maison du Roi ; Planétarium de Bruxelles ; Studio Baxton ; Musée de l'alimentation, Musée des Sciences naturelles ; Musée des Instruments de Musique de Bruxelles ; Musée Royal de l'Armée et de l'Histoire Militaire ; Musée du Jouet de Bruxelles.

Excursions et Espaces verts : Rouge-Cloître ; Stade Roi Baudouin ; Atomium ; Parlement fédéral ; Domaine provincial d'Hélécine ; Jardin Botanique Jean Massart ; Parc Malou ; Bois de la Cambre ; Domaine provincial de Kessel-lo ; Jardin botanique Meise ; Forêt de Soignes.

Concerts – Ateliers : Spectacle et initiation à la musique bretonne ; Initiation au Graffiti ; atelier théâtre avec le « Théâtre du Ratinet ».

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2017:

• Carnaval 2017 :

- Masques en folie
- Le long du Nil
- Le Petit Prince
- Dans l'atelier des peintres
- Découvrons Bruxelles !
- Alphabet du cinéma
- Extraterrestres et créatures spatiales
- Marionnettes géantes
- Omnisports et natation

Printemps 2017 :

- Peter Pan
- Quand on parle du loup...
- Scène musicale
- Un voyage au Japon
- Construire un paysage
- Mobil'home
- Vidéoclip musical
- Sur les traces du 9ème art
- Omnisports et natation



• **Été 2017 :**

Juillet 2017

- La Belle et la Bête
- Le ciel et ses merveilles
- Des livres et des images
- A l'ombre des arbres
- L'Irlande, terre de légendes
- Chimères souterraines
- Made in Belgium
- Apprentis photographes
- Omnisports et Trang Si Dao
- Tour du monde musical
- Le corps en couleur
- Embarquons pour l'Océanie
- Un délicieux voyage
- L'île au trésor musical
- Fermiers en Ville
- La forêt mystérieuse
- Nature un jour, nature toujours
- Omnisports et natation

Août 2017

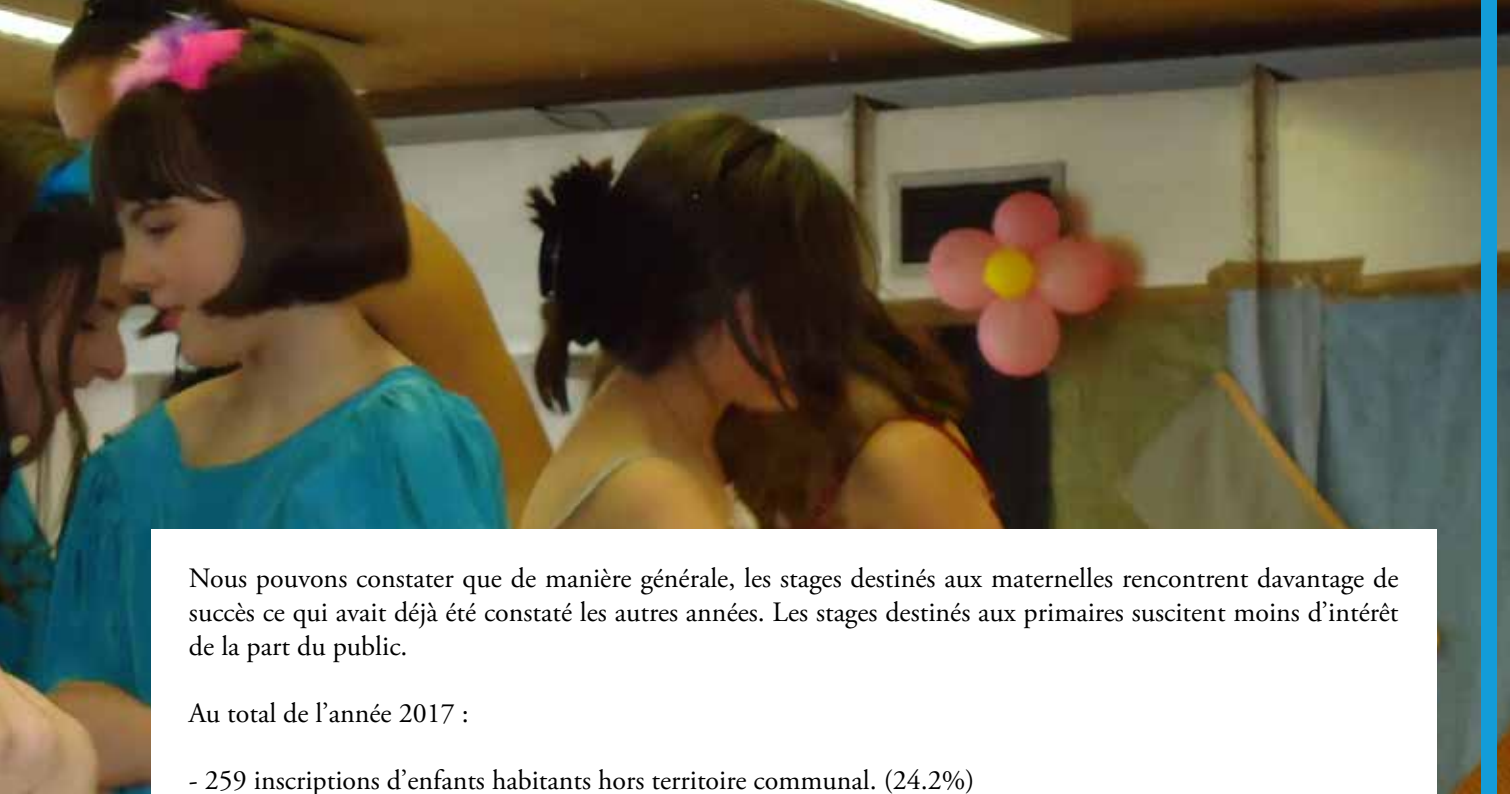
- Robin des Bois
- Partons pour les îles Coco
- A l'aise Breizh
- Dinosaurius !
- De l'ombre à la lumière
- Jets d'encre ! (annulation pour cause de manque d'inscriptions)
- Monstres et créatures enchantées
- Musiques de films
- Omnisports et natation
- Couleurs vivantes
- Ma maison imaginaire
- Créons notre musée !
- Mini-sport, Mini-relax
- Les Indiens d'Amérique
- Peignons notre histoire
- Marionnettes du monde
- Belgo-reporters
- Omnisports et natation

• **Automne 2017 :**

- Petites boîtes
- Créatures en vadrouille
- De Bangkok à Jakarta
- La légende du Roi Arthur
- Dans l'univers de la science-fiction
- Alphabet du cinéma
- Graine de Super-héros
- Le véritable sens de la danse !
- Omnisports et natation

b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	616/680	90 %	58 %
Primaires (6 à 12 ans)	27/28	453/556	81 %	42 %
TOTAL	62/63	1069/1236	86 %	100 %



Nous pouvons constater que de manière générale, les stages destinés aux maternelles rencontrent davantage de succès ce qui avait déjà été constaté les autres années. Les stages destinés aux primaires suscitent moins d'intérêt de la part du public.

Au total de l'année 2017 :

- 259 inscriptions d'enfants habitants hors territoire communal. (24.2%)
- 810 inscriptions d'enfants habitants le territoire (75.8%)
- 137 inscriptions d'enfants au tarif social (12.8%)
- 8 enfants pris en charge par des institutions (<1%)

C) L'encadrement

Un total de 167 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2017 ; à savoir :

- 23 personnes au Carnaval;
- 26 personnes au Printemps;
- 93 personnes en Été;
- 25 personnes en Automne.

A chaque période d'activité les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateurs et les enfants.

D) Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009 : le tarif préférentiel appliqué pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50 €. Pour tous les autres, le prix de la semaine de stage est fixé à 75 €. Le tarif social entre en vigueur pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal. Une participation aux frais de stage de 12 € est demandé à ces familles-là. Un tarif dégressif de - 20 % est toujours appliqué pour les familles bénéficiant du tarif préférentiel et qui inscrivent plusieurs enfants (2 et +).

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2017 : « Cabaret loufoque », « Laboratoire ScientastiX » « Mystère et boule de gomme », « Séjour Top secret », « Planetoscope » ou encore « Arts urbains et éphémères ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour. Les enfants ont par exemple eu l'occasion de visiter le « Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée », le parc aquatique « Plopsaqua », le musée d'éveil scientifique « Le Pass », l'aquarium « Sealife », le musée du « Pays des Collines », la maison du « Parc Naturel des Plaines de l'Escaut », le parc ludique « The Outsider Coast », le centre d'astronomie « Cozmix » ou encore le festival d'art urbain « Crystal Ship ».

Pour la huitième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines lors des vacances de printemps et ce dans un but de préparation aux examens de juin. Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais. Parallèlement, les jeunes ont eu l'occasion de découvrir l'exposition pédagogique « Medialand » organisé à la Cité du Miroir à Liège. Les étudiants ont également pu profiter de moments de détente pour s'adonner à des animations ludiques et sportives, mais aussi à vivre des sensations fortes lors de leur excursion « parcours aventure et pack jump » au « Parc Aventure de Wavre ». Enfin, des ateliers méthodologiques ont également été organisés avec un intervenant spécialisé. Ces ateliers, déclinés en 9 séances de 2h, ont permis aux jeunes d'apprendre entre autres à mieux gérer leur temps de travail, découvrir des techniques pour faciliter leur compréhension mais aussi d'avoir confiance en leur potentiel.

Durant les vacances d'automne 2017, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Sur le thème « de legende van de Vliegende Hollander », les enfants ont pu plonger dans l'univers de la piraterie et surtout répondre aux nombreuses énigmes en néerlandais pour découvrir la véritable histoire du Hollandais Volant. Les animateurs -parfaits bilingues- ont ainsi veillé à allier activités ludiques à l'apprentissage du vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.



a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le centre de Mariakerke est quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique.

b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2016 et 2017

A. Le Domaine de Combreuil

2016

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	11	16/25	64 %
Eté	4	- 3 x 12 jours - 1 x 11 jours	107/160	62.5 %
TOTAL	5	58	123/185	66.5 %

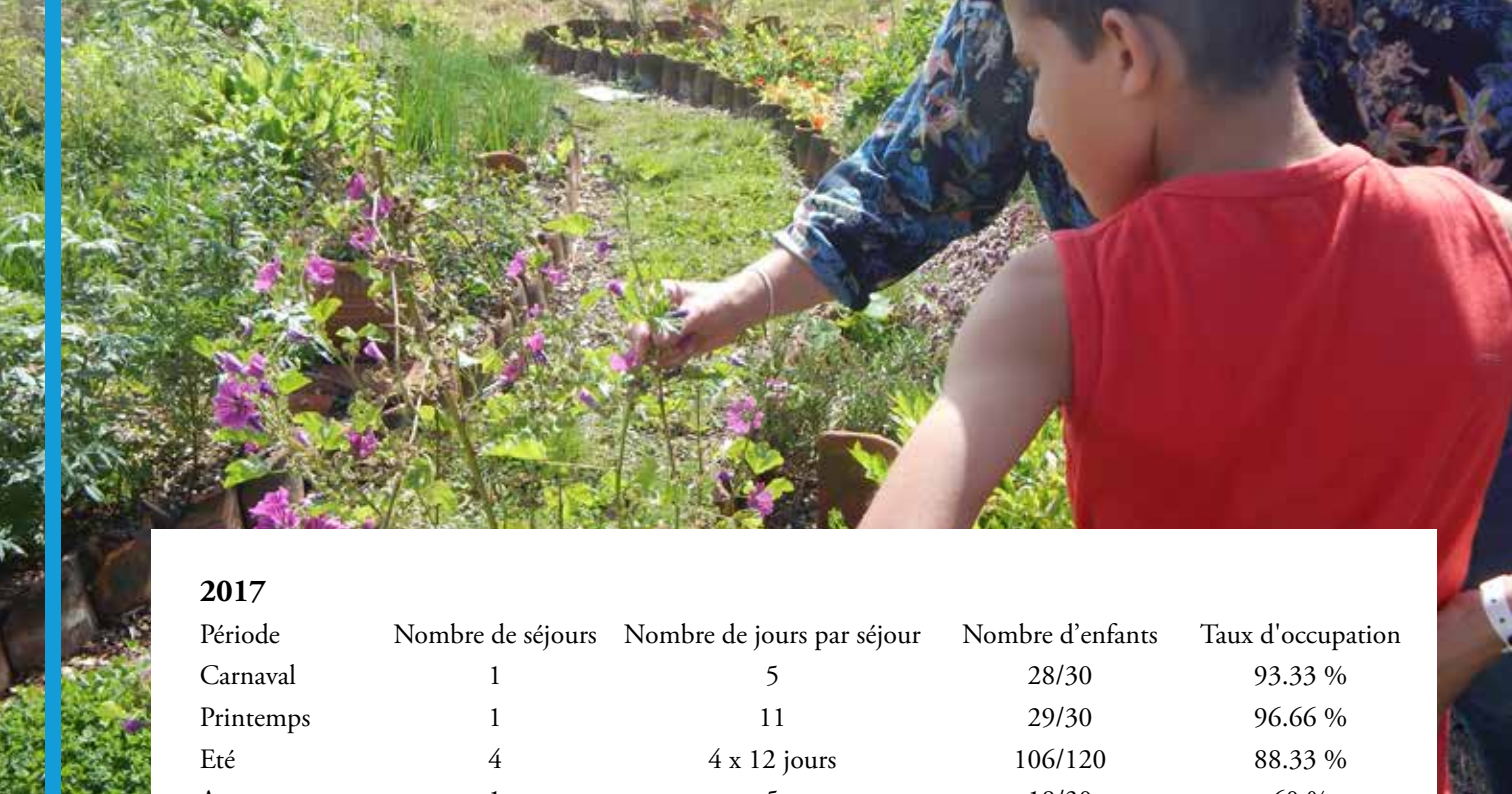
2017

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	12	22/25	88 %
Eté	4	4 x 12 jours	119/160	74.4 %
TOTAL	5	60	141/185	76.2 %

B. Mariakerke

2016

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	23/30	77 %
Printemps	1	11	30/30	100 %
Eté	4	- 3 x 12 jours - 1 x 11 jours	103/120	85.83 %
Automne	1	5	28/30	76.66 %
TOTAL	7	68	184/210	87.6 %



2017

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	28/30	93.33 %
Printemps	1	11	29/30	96.66 %
Eté	4	4 x 12 jours	106/120	88.33 %
Automne	1	5	18/30	60 %
TOTAL	7	69	181/210	86.19 %

Les séjours organisés à Mariakerke maintiennent un taux d'occupation très positif à hauteur de 86%, relativement similaire à l'année 2016. Les séjours organisés à Combreuil obtiennent quant à eux un taux d'occupation légèrement moins élevé (76.2%). Nous soulignerons toutefois une nette augmentation du taux d'occupation de 10% à Combreuil par rapport à l'année 2016. Il convient de préciser ici que les séjours organisés à Combreuil ont une capacité d'accueil plus importante, ce qui peut en partie expliquer cet écart de taux d'occupation entre les deux lieux d'accueil.

c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).
- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



2.3.2. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2017, 41 jeunes de 9 à 14 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Saint-Sorlin d'Arves » (Savoie, France). Durant ces 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole de Ski Français.

a. Les périodes d'activités

2016

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Albiez-Montrond	8	10-13 ans	34/40 (85 %)

TOTAL

34/40

2017

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	41/41 (100%)

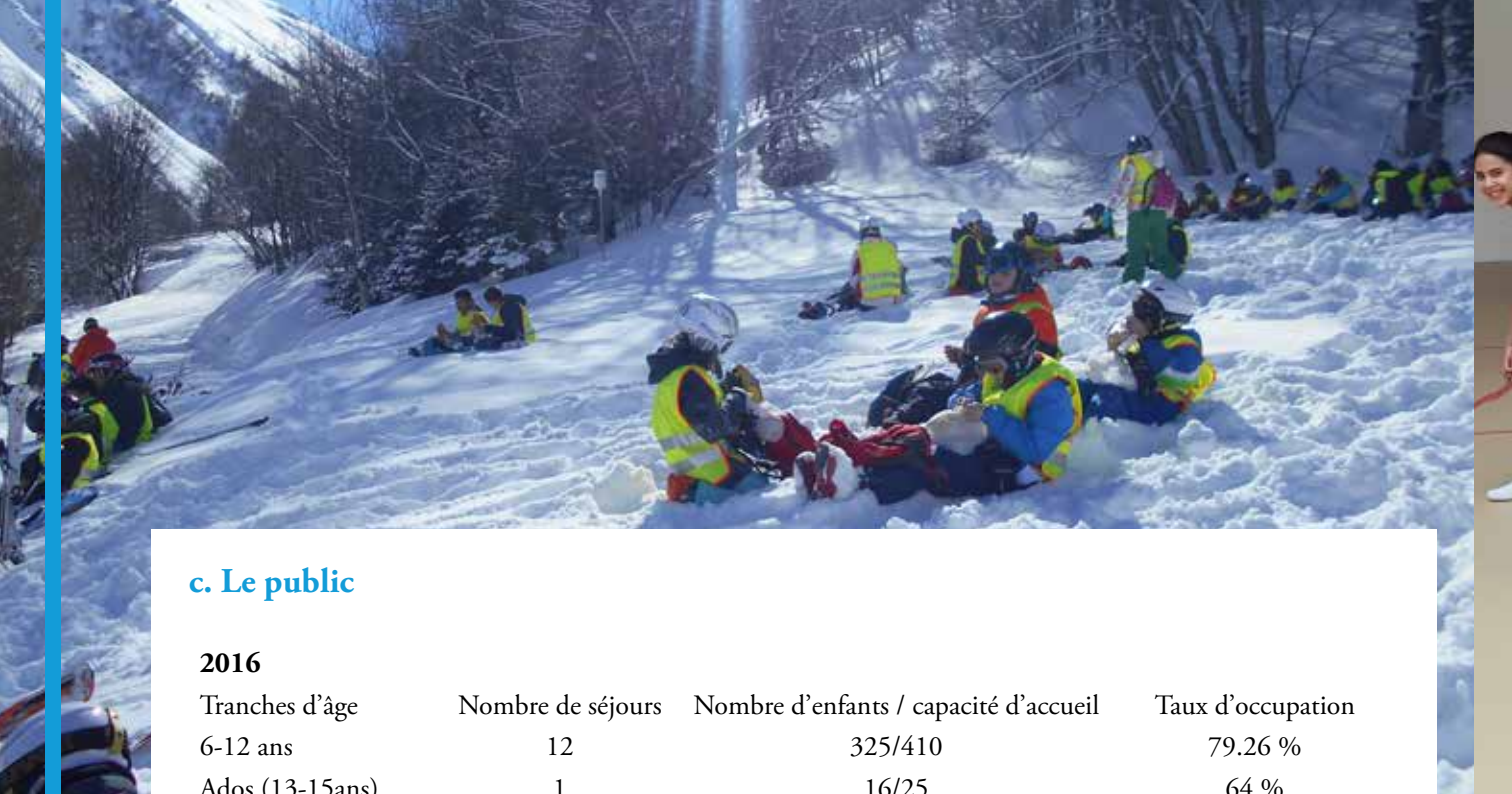
TOTAL

41/41

Le taux d'occupation maximal a été atteint pour l'année 2017 soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2016.

b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).



c. Le public

2016

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	325/410	79.26 %
Ados (13-15ans)	1	16/25	64 %
TOTAL	13	341/435	78.39 %

2017

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	341/410	83.17 %
Ados (13-15ans)	1	22/25	88 %
TOTAL	13	363/436	83.25 %

Carnaval 2017 (Mariakerke + Séjour Ski)

- 69 enfants ont fréquenté nos séjours (57 en 2016);
- 9 enfants ont bénéficié du tarif social (18 en 2016)
- 63.8% sont domiciliés sur le territoire communal (75% en 2016)

Printemps 2017

- 51 enfants ont fréquenté nos séjours (46 en 2016);
- 9 enfants ont bénéficié du tarif social (21 en 2016)
- 88.2 % sont domiciliés sur le territoire communal (41.2% en 2016)

Été 2017

- 225 enfants ont fréquenté nos séjours (210 en 2016);
- 30 enfants ont bénéficié du tarif social (37 en 2016)
- 52 % sont domiciliés sur le territoire communal (51.125% en 2016)

Automne 2017

- 18 enfants ont fréquenté nos séjours (28 en 2016);
- 6 enfants ont bénéficié du tarif social (9 en 2016)
- 94.5 % sont domiciliés sur le territoire communal (89% en 2016)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2017, un total de 87 personnes (contre 82 en 2016) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours; à savoir :

- 12 personnes au Carnaval (12 en 2016)
- 12 personnes au Printemps (12 en 2016)
- 56 personnes en Été (52 en 2016)
- 7 personnes en Automne (6 en 2016)



03. soutien au SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**

L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 11.880 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.

- **Les Maisons d'Enfants**

Une enveloppe de 75.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées par les Maisons d'enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

Salle de la Clé : 35 jours d'occupation (69 jours en 2015, 61 jours en 2016)

Salle de la Jeunesse : 85 jours d'occupation (82 jours en 2015, 130 jours en 2016)

Domaine de Combreuil : 94 jours (106 jours en 2016)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 60 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 10 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 3 jours
- occupation autres : 3 jours

En 2017, le Domaine de Combreuil a été indisponible pour une durée de 40 jours pour cause de travaux. La diminution du nombre de jours d'occupation à la Salle de Clé s'explique par des travaux importants dans le quartier ; ceux-ci rendant l'accès à la salle difficile.



05. centre de formation en animation “ELISABETH CARTER”

05.1 Centre de Formation au métier de l'animation

Durant l'année 2017, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- L'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
 - Bruxelles Laïque asbl : 6h de formation à propos de l'interculturalité – vivre ensemble;
 - le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) : 3h de formation «Bosses et bobos »;
 - L'asbl Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social (STICS) : un module de trois journées de formation sur la gestion de projets dans un contexte extrascolaire.
 - La scl Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) : quatre modules de deux journées de formation sur le rôle et les limites du métier d'accueillant temps libre.
 - L'asbl Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE): deux modules de deux journées de formation concernant la connaissance de l'enfant, de ses rythmes et besoins en fonction des différentes phases de son développement.
- Les entretiens préalables à la formation (70 entretiens), les suivis administratifs et individuels des stagiaires;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention pour l'année 2017 auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles;
- La mise en place de 6 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation (3 formations continues en 2016):
 - « Rôles et limites du métier de l'accueillant temps libre »
 - « La gestion de projets : collaborer autour de projets dans un contexte extrascolaire »
 - « Les règles, sanctions et la sécurité de base »
 - « Les techniques d'animation - Animer un groupe (3-12 ans) »
 - « Comment respecter les rythmes et les besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement ? »
 - « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre »



05.2 Formation "animateurs en centre de vacances" (BACV)

La huitième session de formation (2016 – 2017) a vu l'inscription de 31 stagiaires. Parmi ces 31 personnes :

- 30 stagiaires étaient au départ du premier séjour de formation résidentiel (26 stagiaires en 2016);
- 3 stagiaires des sessions antérieures ont rejoint cette session de formation ;
- 21 ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances (18 en 2015-2016);
- 2 ont été conviés à suivre une étape supplémentaire (4 en 2015-2016);
- 10 ont arrêté pour raisons personnelles ou ont été conviés à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant, évaluations insatisfaisantes) ou encore pour non adhésion au projet (10 en 2015-2016).

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2017 :

- stage théorique résidentiel n°3 : du 27/02/2017 au 04/03/2017 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (25 stagiaires présents - 19 stagiaires en 2016) ;
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : 28 stagiaires animateurs en juillet et en août (180h) au sein des plaines de vacances (20 stagiaires en 2016);
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 22/09/2017 au 24/09/2017 (21h) au Domaine de Combreuil (21 stagiaires présents - 19 stagiaires en 2016).

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsables détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 66 % (58 % en 2015-2016).

La neuvième session de formation (2017-2018) a vu l'inscription de 31 stagiaires; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2017 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 13/10/2017 au 15/10/2017 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (30 stagiaires);
- stage théorique résidentiel n° 2 : du 30/10/2017 au 04/11/2017 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (30 stagiaires dont 2 stagiaires quitteront la formation à l'issue de ce stage théorique);
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 26/12/2017 au 05/01/2018 (100h) dans les plaines de vacances (29 stagiaires dont 1 stagiaire 2015-2016 reprenant sa formation)

05.3 Formation "coordinateurs en centre de vacances" (BCCV)

La première session de formation (2016-2017) qui avait vu l'inscription de 8 stagiaires s'est terminée par une journée d'évaluation et de clôture de formation : le 04/02/2017 (8h) à laquelle ont participé 6 stagiaires (un abandon et un arrêt en cours de formation).

Le centre Elisabeth Carter a octroyé le brevet de coordinateur de Centres de vacances (BCCV) à 6 stagiaires coordinateurs à l'occasion de la cérémonie de remise des brevets en l'Hôtel de Ville le 4 mars 2017.

L'objectif de former des coordinateurs autonomes, critiques et responsables détenteurs d'un brevet de coordinateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 75 %.



La seconde session de formation (2017-2018) a vu l'inscription de 8 stagiaires.

Les stagiaires ont suivi les modules suivants durant l'année 2017 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 13/10/2017 au 15/10/2017 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 : du 30/10/2017 au 04/11/2017 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (7 stagiaires);
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 26/12/2017 au 05/01/2018 (100h) : 7 stagiaires coordinateurs dans les plaines de vacances.

05.4 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

135 personnes ont participé en 2017 aux différentes formations continues (87 en 2016).

- 12 personnes ont participé à la formation « La gestion de projets : collaborer autour d'un projet dans un contexte extrascolaire » dispensée en partenariat avec le **STICS**.

Lieu : CeMPA

Dates : 17, 24 octobre 2017 et le 9 novembre 2017

Un module de trois jours de formation pour définir les différentes formes de projets (projet pédagogique, projet éducatif, projet d'accueil) ; aborder plus particulièrement la thématique de la gestion d'un projet d'animation dans le cadre de l'accueil temps libre. Les participants découvriront plusieurs outils leur permettant de construire, gérer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec les valeurs et les principes du décret ATL.

- **41** personnes ont participé à la formation : « Rôles et limites du métier de l'accueillant temps libre » dispensée en partenariat avec l'**ISBW**.

Lieu : CeMPA

Dates : les 12 et 26 janvier 2017 ; le 16 mars 2017 et 8 septembre 2017 ; les 15 et 22 septembre 2017 ; les 17 et 24 novembre 2017

Quatre modules de deux jours de formation pour travailler le positionnement professionnel par le biais d'interrogations et d'outils divers. Soutenir la réflexion concernant les pratiques quotidiennes de chacun pour définir des lignes de conduites qui paraissent prioritaires dans l'exercice de ce métier.

- **27** personnes ont participé à la formation : « Comment respecter les rythmes et les besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement ? » dispensée en partenariat avec l'asbl **BADJE**.



Lieu : CeMPA

Dates : les 10 et 12 octobre 2017 ainsi que les 5 et 7 décembre 2017.

Deux modules de deux jours de formation qui vise à une prise de connaissance des différentes dimensions du développement de l'enfant, de ses rythmes, de ses besoins fondamentaux et de la manière d'en tenir compte en collectivité. Cette formation propose également de redécouvrir les différents modèles éducatifs et de détecter des comportements inadéquats des enfants en fonction de leur développement.

- **12** personnes ont participé à la formation : « Les règles, sanctions et la sécurité de base » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : CeMPA

Dates : les 17 et 19 janvier 2017

Un module de deux jours de formation qui permettra d'interroger les croyances qui motivent à poser certaines limites et à questionner les fondements des règles posées tout en vérifiant leur adéquation avec les projets pédagogiques des lieux d'accueil. Cette formation permet de découvrir des méthodes de mise en œuvre afin de poser des limites adaptées qui favorisent le sens des responsabilités des enfants et de développer une discipline incitative, encourageante qui stimule l'envie de collaborer des enfants et développe leur autonomie.

- **8** personnes ont participé à la formation : « Les techniques d'animation- Animer un groupe (3-12 ans) » dispensée par les formatrices du Centre Carter.

Lieu : CeMPA

Dates : les 14,21 et 23 mars 2017

Un module de trois jours de formation afin de définir ce qu'est une animation et la différencier d'une activité occupationnelle afin de créer une définition de groupe concernant l'animation et ses enjeux pédagogiques. Cette formation permet de découvrir différentes techniques d'animation, de réfléchir la position professionnelle de l'animateur et ses missions ainsi que revoir les notions liées aux phénomènes de groupe.



- 13 auxiliaires d'éducation et 22 animateurs en Maisons d'Enfants, soit **35** personnes ont participé à la formation sur site : « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : dans les écoles concernées et les Maisons d'Enfants

Dates : 4 rencontres de lancement et d'analyse de la demande (module 1), 2 rencontres de lancement (module 2) suivies de 24 séances d'une demi-journées. Soit 30 interventions en 2017.

Module 1

Ecole fondamentale Emile Jacqumain	Ecole primaire Steyls	Maison des enfants Saint- André et Dolto	Maison des enfants Versailles et Haren
12/01/2017	31/01/2017	20/01/2017	21/04/2017
21/02/2017	09/03/2017	27/01/2017	05/05/2017
07/03/2017	20/04/2017	10/02/2017	02/06/2017
20/04/2017	02/05/2017	24/02/2017	16/06/2017
24/04/2017	04/05/2017		20/06/2017
16/05/2017	06/06/2017		

Module 2

Ecole fondamentale Emile Jacqumain

30/11/2017

Ecole primaire Steyls

13/02/2017

Module 3

Maison des enfants Versailles et Haren

14/11/2017

Chaque équipe a bénéficié d'un module de 6 demi-jours précédés d'une réunion de deux heures afin de réaliser l'analyse de la demande et des besoins ainsi que l'installation du cadre de travail. Cette formation vise à faire découvrir le jeu de société et réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, l'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées ainsi que la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux...).

06. La COORDINATION “accueil temps libre”

06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- l'information continue aux usagers ;
- l'actualisation des données relatives aux opérateurs de l'accueil dans le moteur de recherche intégré au site internet de Jeunesse à Bruxelles et au site régional Bruxelles Temps Libre ;
- l'information sur le dispositif ATL, la diffusion du référentiel psychopédagogique de l'ONE, de la brochure de l'ONE « Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ? » et du Code de qualité de l'ONE aux nouveaux opérateurs de l'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles (4 rencontres), à une école du réseau Libre et à un Athénée ;
- un rôle de relais en diffusant en continu des « contenus ATL » aux différents réseaux (textes légaux, appels à projet, conférences thématiques, ...) ;
- en collaboration avec l'Inspection Pédagogique du Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, l'organisation et le suivi de 11 matinées pédagogiques pour les accueillants des écoles de la Ville de Bruxelles en avril-mai-juin (11 matinées : 18/04 – 20/04 – 28/04 – 02/05 – 04/05 – 09/05 – 16/05 – 23/05 – 30/05 – 06/06 – 08/06) sur la thématique de la gestion des émotions ;
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter et l'Inspection pédagogique, l'élargissement de l'offre, l'élaboration du programme de formations continues annuel « session 2017-2018 », à destination des professionnels de l'accueil. En vue d'élaborer ce plan de formation continue, une enquête des besoins en matière de formation a été menée auprès des accueillants de la Ville de Bruxelles (196 questionnaires traités) ;
- en collaboration avec l'Inspection Pédagogique du Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, la mise en place d'espaces de paroles inter équipe au sein des écoles de la Ville de Bruxelles (institutionnalisation de trois réunions par an entre les accueillants et la direction et analyse des PV de réunions) ;
- en partenariat avec l'Inspection Pédagogique du Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, la gestion de l'appel à projet ATL 2018 visant à améliorer l'accueil des enfants, pour 45 écoles maternelles et primaires de la Ville de Bruxelles participant au programme CLE (diffusion du document type, soutien aux équipes pour l'élaboration du projet à hauteur d'une réunion d'équipe dans 12 écoles et analyse, critique constructive des projets rendus) ;
- l'évaluation des projets ATL 2016 par l'analyse de questionnaires soumis aux équipes d'accueillants des 45 écoles de la Ville de Bruxelles et les visites de terrain (13) ;
- le lancement et le suivi de l'appel à projet « Aménagement de l'espace » pour permettre à 6 écoles de la Ville de Bruxelles d'être accompagnées par un organisme de formation et repenser l'aménagement des espaces d'accueil au sein des établissements ;
- le soutien pédagogique des équipes d'accueillants dans les plaines organisées par le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles pendant les congés d'automne 2017 afin d'améliorer les pratiques professionnelles des accueillants ;
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, le lancement du projet « L'utilisation des jeux en ATL » 2017-2018. Dans ce cadre, la CATL a participé à 5 séances d'analyses des demandes pour chacune des écoles de la Ville de Bruxelles sélectionnées. Ce projet vise à sensibiliser les accueillants à la pratique de jeux de société et à la mise en place d'une ludothèque au sein de l'accueil. Il forme les accueillants de 7 écoles à l'utilisation des jeux en ATL ;



- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter et Brusurf Service Informatique du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le lancement d'un projet visant la création de fiches-outils destinées à outiller les professionnels de l'accueil (5 réunions) ;
- la création des dossiers pédagogiques de 2 modules de formation continue « Activités manuelles et créatives ATL » destinés aux accueillants de la ville de Bruxelles pris en charge par le Centre Elisabeth Carter et la cellule ATL ;
- la coordination de la Fête de la Jeunesse 2017 (24 juin 2017), en partenariat avec le service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et Brussels Major Events (BME) ;
- la représentation de la coordination ATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional et communautaire ;
- la participation au sous-groupe régional Inclusion afin de partager et développer en collaboration des outils pour améliorer l'accueil des enfants à besoins spécifiques ;
- l'animation et l'organisation d'une matinée-rencontre invitant tous les professionnels de l'accueil du territoire le 13 février 2017 au Centre Pôle Nord afin de stimuler le partage des pratiques et créer des synergies constructives. La CATL a présenté le dispositif ATL.

07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION à LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais désigné vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017, la Coordination locale a effectué 46 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapport circonstancié : 24 visites des projets de cohésion sociale (16 visites des projets réguliers, 8 activités d'été) et 22 visites des projets du Fipi communal.

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétele d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2017, la Coordination locale a organisé deux concertations locales.

- La concertation locale du 03 mai 2017 : Mme Carton et Monsieur Ansay présentent le rapport du CRAcs quant à la transition du second au troisième quinquennat du Programme Régional de cohésion sociale avant que Mme Cecchi de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente n'enchaîne sur la présentation du projet : « Saveurs du monde », une bonne pratique en alfa. Enfin, Monsieur Bruwier du Setis présente le service d'interprétariat social aux membres de la concertation avant de clôturer sur une séance questions-réponses.
- La concertation locale du 13 décembre 2017 : la séance débute avec le renon de la Maison de l'association et le vote attenant à la proposition communale : redéploiement des moyens financiers. Madame Sermon directrice du BAPA Bxl présente ensuite un « état des lieux » du dispositif d'accueil des primo-arrivants avant que Monsieur Debersaques de l'IGEAT n'enchaîne d'un exposé centré sur le « développement territorial de la culture ». Une séance questions-réponses vient ponctuer ces présentations. Enfin, Mme Mertens et Monsieur Dassesse de l'asbl l'Arc clôturent la concertation du jour en présentant le projet : « J'habite mon quartier ».



07.3 Action transversale destinée aux membres-opérateurs du contrat communal de cohésion social

25 octobre 2017 : représentation du conte musical : « Les guerriers de l'Arc-en-ciel » mis en scène par la troupe de l'asbl Tahmé au Centre Pôle Nord. Destiné au tout public fréquentant les associations-membres du contrat communal de cohésion sociale, cette initiative a regroupé plus de 250 personnes (jeunes et adultes confondus).

07.4. Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2016 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2016 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2017 un rapport exhaustif des activités de cohésion sociale (analyse des activités, données quantitatives et récits de vie).

07.5. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2016, 2017 et 2018

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2016 en étroite collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles.
- Visite des projets du Fipi communal 2017 : 22 visites de terrain. Sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain. L'appel a été clôturé le 01/02/2017.
- Mise en œuvre du FIPI communal 2018 : sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain. L'appel a été clôturé le 27/11/2017.

08. Centre CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2017, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2017 l'utilisateur principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2017

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 27/02/2017 au 03/03/2017
Stage : Omnisports et natation
- Printemps : du 3 au 7/04/2017
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 3 au 14/07/2017 et du 14 au 25/08/2017
Stage : 3 X Omnisports et natation + Omnisports et Trang Si Dao
- Automne : du 30/10/2017 au 3/11/2017
Stage : Omnisports et natation

b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueurs issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent.

Du 1/1/2017 au 30/6/2017 :

- 195 joueurs inscrits dans 13 équipes qui jouent en semaine
 - 180 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 375 joueurs inscrits pour la saison 2016/2017

Du 1/9/2017 au 31/12/2017 :

- 210 joueurs inscrits dans 14 équipes qui jouent en semaine
 - 210 joueurs inscrits dans 14 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 420 joueurs inscrits pour la saison 2017/2018



Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.).

08.2 Activités ponctuelles en 2017

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (01/07/2017 et 16/12/2017) ;
- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter ;
- Réunions de préparation des plaines avec les moniteurs (27/03/2017, 26/06/2017, 27/06/2017, 15/12/2017 et 19/12/2017) ;
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents (8/02/2017) ;
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages que l'asbl organise : 10/04/2017, 12/04/2017, 25/07/2017, 26/07/2017, 27/07/2017, 9/08/2017, 10/08/2017, 11/08/2017, 23/08/2017, 24/08/2017, 25/08/2017, 27/12/2017 ;
- Réunion concertation locale le 03/05/2017 et 13/12/2017 organisée par la cellule Cohésion Sociale ;
- Une action transversale le 25/10/2017, destinée au public des associations en Cohésion Sociale et Fipi de la Ville de Bruxelles a réuni 250 personnes autour du conte musical : « Les Guerriers de l'Arc-en-Ciel », par Tahmé asbl (créé dans le cadre d'Europalia Indonésie).
- Tests écrits dans le cadre de deux recrutements organisés par l'asbl Jeunesse à Bruxelles : 22/02/2017, 26/09/2017 et le 7/11/2017 ;

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

D'autre part, Jeunesse à Bruxelles a continué en 2017 à prendre en charge certains frais du Pôle Nord (achat de fournitures informatiques spécialisées, matériel technique de régie, etc.).

09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 1er Juillet 2017 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique, sportifs et créatif... initiation à la sculpture de ballons

Dans la salle culturelle :

- 14h00 et 16h00 : spectacle pour enfant : « Le Cabaret Fantastique s'amuse », Des Capes et des Mots asbl
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 282 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 350 personnes.

Samedi 16 décembre 2017 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif... initiation à la sculpture de ballons, à la création de cerfs-volants.

Dans la salle culturelle :

- 14h00 et 16h00 : spectacle pour enfant : « Hansel et Gretel, amis du jour et de la nuit », Vivre en Fol Cie
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 555 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 630 personnes

Pour les deux solstices : collaborations entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles le Centre Pôle Nord et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.



10. Fête de la Jeunesse

La fête de la Jeunesse s'est déroulée le samedi 24 juin 2017 sur le piétonnier de la Ville de Bruxelles, de 13h à 18h sur le thème de l'« été ». Coordonnés par Jeunesse à Bruxelles ASBL, 20 ateliers répartis en quatre catégories, encadrés notamment par les animateurs de la Ville de Bruxelles, étaient accessibles au public.

Au programme :

Activités Sportives

Tir à l'arc
Parcours d'obstacles et course relais
Mini tennis
Initiation Basket
Initiation Cirque

Activités Créatives:

Décoration de cadres
Poterie en terre glaise
Bricolages à partir de matériel de récupération (Récup'hérons)
Cartes à gratter
Atelier retouche de photos (Bru'Surf)
Atelier création graphique (Maison d'Art Actuel des Chartreux)
Grimage

Activités Culturelles

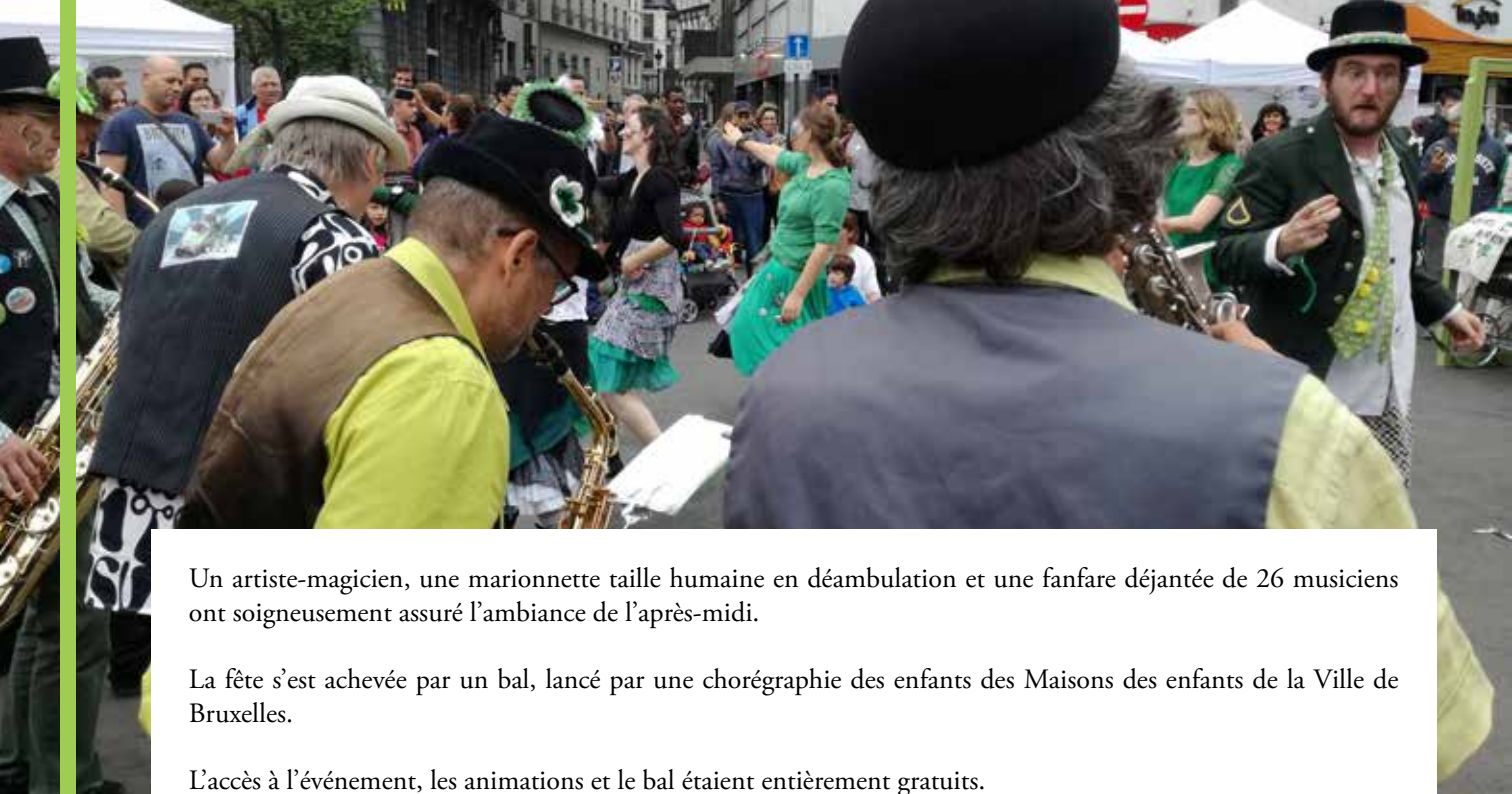
Espace lecture et contes avec animations Kamishibai (bibliothèque des Riches Claires)
Spectacles de marionnettes pour les petits (compagnie Fouchtra)
Djembe

Activités Ludiques

Jeux Géants
Châteaux gonflables (2)
Jeux de société
Espace de psychomotricité pour les 0-3 ans
Espace accueil tout-petits (ONE)

Dans une ambiance conviviale, 3157 personnes ont fréquenté les différentes activités de la fête et 77 animateurs et artistes ont contribué à la réussite de cet événement familial.

Un stand d'informations relatives aux initiatives de la Ville de Bruxelles à destination des enfants et des jeunes était également présent sur le site afin de renseigner les familles sur les activités extrascolaires proposées par la commune.



Un artiste-magicien, une marionnette taille humaine en déambulation et une fanfare déjantée de 26 musiciens ont soigneusement assuré l'ambiance de l'après-midi.

La fête s'est achevée par un bal, lancé par une chorégraphie des enfants des Maisons des enfants de la Ville de Bruxelles.

L'accès à l'événement, les animations et le bal étaient entièrement gratuits.

Partenaires: le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants), les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Les Riches-Clares), la Croix Rouge de Belgique, Récup'hérons, la Compagnie de théâtre « Fouchtra », les Cuisines Bruxelloises, Brussels Mayor Event (BME), Bru'Surf (Service informatique de la Ville de Bruxelles), la MAAC, l'ONE, Initiation Cirque, la ludothèque "Le Coffre à Jouets", la fanfare, différents artistes de rue.

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018)

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE A BRUXELLES EN 2017

1.1. Relevé des présences en réunion :

Présences 2017	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	2/2	1/1	1/1
ALPEN David	/	0/1	0/1
AMRANI Nordinne	/	1/1	1/1
BENGHALLAM Amal	/	1/1	1/1
BOLAND Brice	/	0/1	0/1
CHANTEUX Claude	/	1/1	1/1
CONDIJTS Joris	/	1/1	1/1
DE BOCK Philippe	2/2	1/1	1/1
DE MEURICHY Serge	/	1/1	1/1
FISZMAN Julie	/	1/1	1/1
GABRIELS Patrick	/	1/1	1/1
GALLUCCIO Roberto	/	0/1	0/1
HARICHE Faouzia	2/2	1/1	1/1
JELLAB Zoubida	/	1/1	1/1
LIMANI Cédric	/	0/1	0/1
MALFAIT Philippe	/	1/1	1/1
MAMPAKA Bertin	0/2	0/1	0/1
PERAITA Pascale	/	0/1	0/1
VANDENBULCKE Anne	2/2	1/1	1/1
VAN DONGHEN Sylvie	/	0/1	0/1
WAUCQUEZ Frédéric	2/2	1/1	1/1

1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2017 : 409,34 euros

1.4. Réductions opérées sur les rémunérations et avantages de toute nature en vertu d'une disposition légale ou réglementaire : /

2. VOYAGE D'ETUDE ET COLLOQUES A L'ETRANGER ENTRAINANT UNE DEPENSE A CHARGE DE L'ORGANISME PUBLIC AUXQUELS DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION ONT PARTICIPE EN 2017 DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS

Aucun

3. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2017

Les marchés repris dans l'inventaire 2017 sont des marchés conclus en 2017.

Conformément à la circulaire du 23 mars 2006 dont l'application a été confirmée par une circulaire du 8 mars 2018, les marchés par procédure négociée avec facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 8.500 EUR hors TVA (loi sur les marchés publics de 2006) et les marchés de faible montant conclus par facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 30.000 EUR hors TVA (art. 92 de la loi sur les marchés publics de 2016) ne doivent pas être repris de manière détaillée dans l'inventaire.

Aucun.



